

FICHE <b>113</b>	ARTISTE <b>ROLF LEHMANN</b>	BÂTIMENT Bâtiment administratif cantonal Yverdon-les-Bains (BAC-Y)	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY PRÉSIDENT DU JURY / DÉLÉGUÉ CCAC Bernard Quartenoud MEMBRES DU JURY Pierre Bovay chef du service des casernes et arsenaux Daniel Galley artiste sculpteur Philippe Gilliéron architecte mandataire Claire Nicole artiste peintre MEMBRES SUPPLÉANTS Mario Masini artiste peintre Jean-Claude Wehrli intendant de l'arsenal d'Yverdon-les-Bains
	TITRE DE L'ŒUVRE — peinture murale	LIEU rue des Moulins 10 1400 Yverdon-les-Bains		
	RÉALISATION 1983	N° BÂTIMENT 387.2849 387.248		



---

DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Difficile de savoir qui, de l'architecture ou de la peinture, plie l'autre à sa géométrie tant la composition de l'artiste Rolf Lehmann s'affirme avec force, contrastant de toute son anguleuse énergie avec les courbes très streamline de l'escalier. Contrairement à ce qui se passe avec les prises de possession des lieux d'un Felice Varini ou d'un Georges Rousse, ici, nous cherchions en vain un point de vue focal autour duquel tout se rassemble pour prendre forme et sens. Ses variations pour marches et révolutions se déboîtent comme si elles répercutaient le caractère, d'une certaine manière indomptable, de l'escalier.

*Nadja Maillard*

*Extraits de « Vaud.Art et architecture »*

*Editions Favre, 2014*

---

MATERIAUX

Peinture.

---

ROLF LEHMANN

Rolf Lehmann suit une formation de décorateur et des cours à l'Ecole des arts et métiers de Berne. Après un emploi dans un atelier de publicité bernois, il devient à Zurich l'assistant du peintre Walter Jonas, qui l'initie à la gravure et le met en contact avec le milieu de l'édition. Il signe ensuite les illustrations d'une dizaine d'ouvrages de Dürrenmatt, Bergengruen et quelques autres auteurs. En 1955, la mise à disposition pour quelques mois d'un atelier à Jouxrens près de Lausanne, dans une dépendance de la propriété familiale du peintre Auberjonois, l'amène en Suisse romande. Il s'y fixe définitivement. [...]

Depuis ses premières expositions au 4<sup>e</sup> Salon des jeunes au Musée des beaux-arts de Lausanne en 1960 et dans le pavillon suisse à la VI<sup>e</sup> Biennale de São Paulo en 1961, Lehmann expose régulièrement, mais à un rythme très mesuré, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et au Tessin. [...]

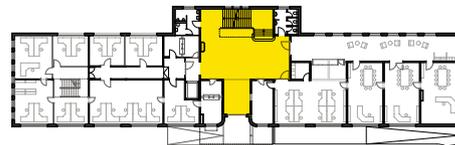
Basé sur les théories scientifiques de Newton et Goethe, l'enseignement de la couleur qu'il reçoit à l'école d'art de Berne a paradoxalement pour effet de le détourner de l'usage de la couleur. Se sentant amputé de tout instinct coloriste, il ne travaille plus qu'en noir et blanc. Il lui faudra dix ans avant de réapproviser, grâce aux subtiles nuances de l'aquatinte, une palette qui restera toujours parcimonieuse. [...]

Dès 1957, sur cuivre d'abord puis sur toile, Lehmann choisit l'abstraction pour tenter de créer, dit-il, « une musique pour les yeux ». Une abstraction ni vraiment constructiviste ni tachiste, mais dont la savante simplicité tient de l'épure lyrique. Deux nécessités complémentaires la mettent en tension: d'un côté le besoin d'une géométrie archétypale universelle qui cherche l'ordre sous-jacent du monde, de l'autre la place laissée au hasard et à l'accident qui bousculent les belles ordonnances et y introduisent le frémissement multiple et imprévisible de la vie. Deux techniques expressives leur donnent forme, couleur et matière dans un régime de liberté surveillée: la peinture qu'il « monte » avec une lenteur gourmande et tactile en sédimentant les couches comme des épidermes sur des formats choisis à l'aune de son corps. Et la gravure où la couleur est « incrustée » par collage de papier Chine appliqué pendant le tirage même, avec l'habile complicité de l'imprimeur Raymond Meyer.

*Françoise Jaunin, 2006*

[www.sikart.ch/KuenstlerInnen.aspx?id=4001088](http://www.sikart.ch/KuenstlerInnen.aspx?id=4001088)






---

**PROCÉDURE ET OBJECTIFS**

Le conseil d'Etat, par l'intermédiaire du Service des bâtiments de l'Etat, a organisé en 1982 un concours de projets sur invitation pour l'animation artistique du hall et de l'escalier public du futur arsenal d'Yverdon.

Suite à la construction de la nouvelle caserne fédérale de Chamblon, les bâtiments de la caserne d'Yverdon, propriété de l'Etat, sont devenus disponibles. Deux bâtiments ont été vendus à la commune d'Yverdon qui les utilise provisoirement comme annexe du collège.

Les deux bâtiments et le pavillon restant propriété cantonale sont aménagés pour les besoins de l'arsenal d'Yverdon. Ils sont destinés à abriter du matériel de corps et d'instruction ainsi que des ateliers de réparation et d'entretien. L'un des bâtiments, la caserne n°3, abritera également, au deuxième étage, l'administration de l'arsenal. Il recevra du public qui aura accès, selon les cas, aux ateliers et l'administration.

Le sujet, le thème, la technique (peinture, tissage, relief...) et les matériaux sont laissés au choix des concurrents.

---

**ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS**

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Pierre Chevalley YVERDON  
Arthur Jobin ÉCUBLENS  
Rolf Lehmann YVERDON  
Jean Scheurer LAUSANNE

---

**EXAMEN DES PROJETS**

Les trois projets restant en lice ont été déposés dans les délais, Jean Scheurer ayant demandé de pouvoir se retirer.

Après un premier examen, le jury accepte les 3 projets au jugement.

Le jury établit les critères de jugement suivant :

- intégration au bâtiment ;
- relation avec la fonction du bâtiment ;
- créativité ;
- ambiance ;
- technique et matériaux ;
- coût.

**1<sup>er</sup> tour de jugement**

Le jury écarte à l'unanimité, le projet d'Arthur Jobin.

**2<sup>e</sup> tour de jugement**

Après délibération, le projet de Rolf Lehmann obtient la préférence du jury, à l'unanimité. Le projet Pierre Chevalley est donc écarté.

---

**BUDGET**

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :  
CHF 26 000.- TTC.

---

**CHOIX DE L'ŒUVRE**

Le jury recommande pour l'exécution le projet de Rolf Lehmann.

---

**CRITIQUE DU PROJET RETENU**

L'intégration est originale et créera une atmosphère lumineuse et des zones d'animation dynamiques. La lecture et l'impact visuel sont sensibles dans les deux sens d'utilisation de l'escalier. La continuité de la composition favorise le cheminement du public. La couleur et les formes ressortent d'un parti net et pur.

Techniques, matériaux et coût sont conformes.

---

**ARCHITECTES MANDATAIRES**

Marcel Bosson, Philippe Gilliéron architectes  
CHAVORNAY